

Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) - Quartier Notre Dame

La sélection du quartier Notre Dame

- Le dossier de candidature du quartier central de Notre Dame à Nice, déposé le 30 juillet dernier, a été retenu, sur un périmètre restreint au titre de l'appel à projets « **Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)** ».
- Ce nouveau dispositif d'une durée qui pourra varier entre 5 à 7 ans, porte sur les **quartiers anciens dégradés** présentant une concentration d'habitat indigne et une **situation économique et sociale** des habitants particulièrement **difficile**.

Un quartier en souffrance

- Nice Côte d'Azur, a choisi le quartier Notre Dame à Nice, car ce périmètre stratégique de cœur de ville, concentre en son sein des signes de souffrances tels que :
 - ✓ La présence significative d'un habitat ancien dégradé ;
 - ✓ La présence de copropriétés dégradées.
- Plus généralement, comme de nombreux quartiers de gare, le **quartier Notre Dame souffre d'un déficit d'image**, accentué ici par des coupures urbaines fortes (grandes infrastructures routières) et une forte pression des flux de circulation et du stationnement résidentiel.

Une aide de l'Etat de 15 millions d'euros

- Ce nouveau projet de reconquête urbaine et sociale qui s'élève à plus de **145 millions d'euros**, sur la période du dispositif, bénéficiera d'un **accompagnement exceptionnel de l'Etat d'environ 15 millions d'euros** et fera appel à une gouvernance locale, pilotée par NCA et

orchestrée par l'ANRU (l'Agence Nationale Pour la Rénovation Urbaine) et l'Anah (l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).

La requalification du quartier

- Sur le périmètre d'intervention, qu'a arrêté l'Etat par décret, il s'agira dans une **démarche partenariale** de :
 - Développer une offre en logement social,
 - Eradiquer les taudis du XXIème,
 - Donner la priorité à la mixité sous toutes ses formes,
 - D'offrir tous les types de logement répondant au parcours résidentiel des ménages,
 - De requalifier les espaces publics,
 - Pacifier la circulation, réorganiser le stationnement, et développer les modes de transports doux,
 - Redynamiser les commerces.

- Ces mesures viendront accompagner ou prolonger le **plan local d'intervention d'ores et déjà engagé par NCA**, sur les thèmes suivants :
 - Patrimoine : embellissement de la Basilique Notre Dame, préservation et valorisation des bâtiments remarquables ;
 - Equipements publics : culturels, sportifs, sociaux et tournés vers la petite enfance... ;
 - Voirie/espaces publics : réfection de l'avenue Jean Médecin dès 2010... ;
 - Création d'un pôle d'échanges autour de la Gare Thiers à l'horizon 2013... ;
 - Projet Gare du Sud.